



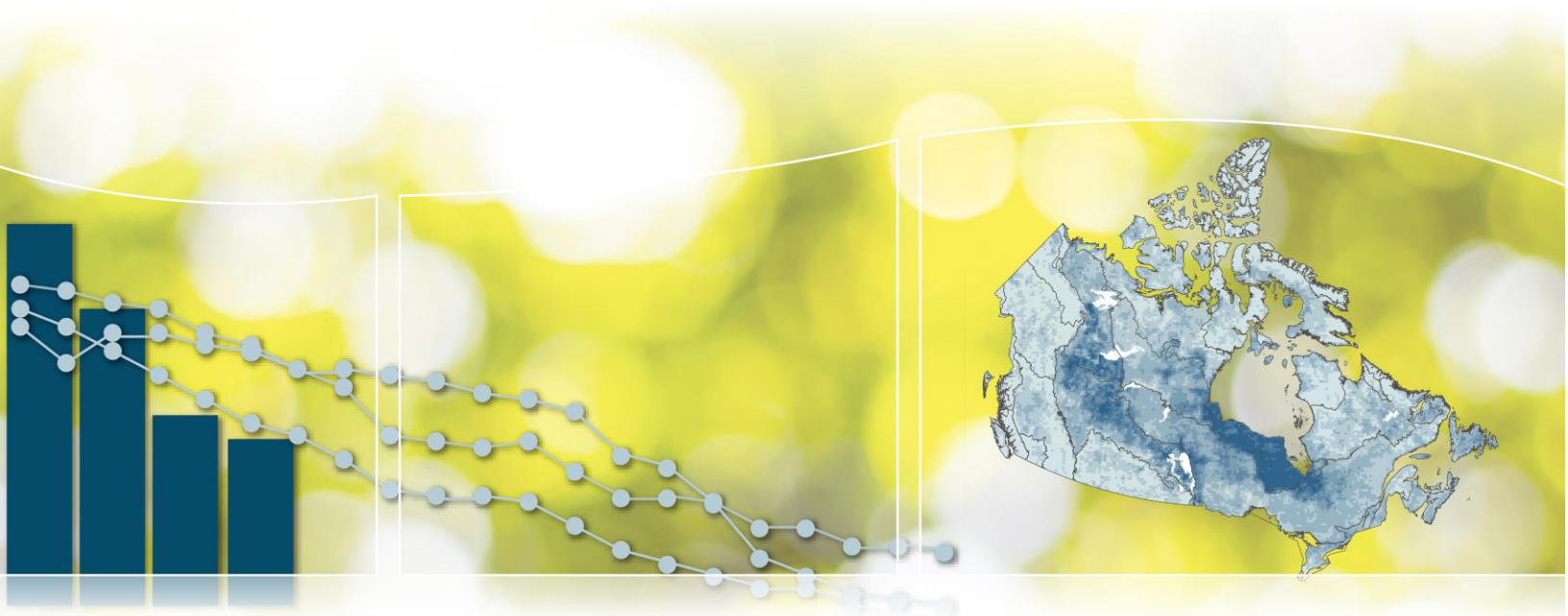
Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada



Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Pratiques de pêche durables



Canada 

Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2019)
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Pratiques de pêche durables. Consulté le
jour mois année.
Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/pratiques-peche-durables.html.

N° de cat. : En4-144/34-2019F-PDF
ISBN : 978-0-660-29983-9

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photos : © Thinkstockphotos.ca; © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2019

Also available in English

Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement

Pratiques de pêche durables

Avril 2019

Table des matières

Table des matières	3
Pratiques de pêche durables.....	5
Aperçu des résultats.....	5
Pratiques de pêche durables, par groupe de stocks.....	7
Aperçu des résultats.....	7
À propos de l'indicateur	8
Ce que mesure l'indicateur.....	8
Pourquoi cet indicateur est important.....	8
Indicateurs connexes	8
Sources des données et méthodes.....	8
Sources des données.....	8
Méthodes.....	9
Changements récents	11
Mises en garde et limites.....	11
Ressources.....	12
Références	12
Renseignements connexes	12
Annexe.....	13

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures.....	13
--	----

Liste des figures

Figure 1. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2017	5
Figure 2. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par région, Canada, 2017	6
Figure 3. Nombre de principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stocks, Canada, 2017	7

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2017	13
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par région, Canada, 2017	13
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, par groupe de stocks, Canada, 2017	14

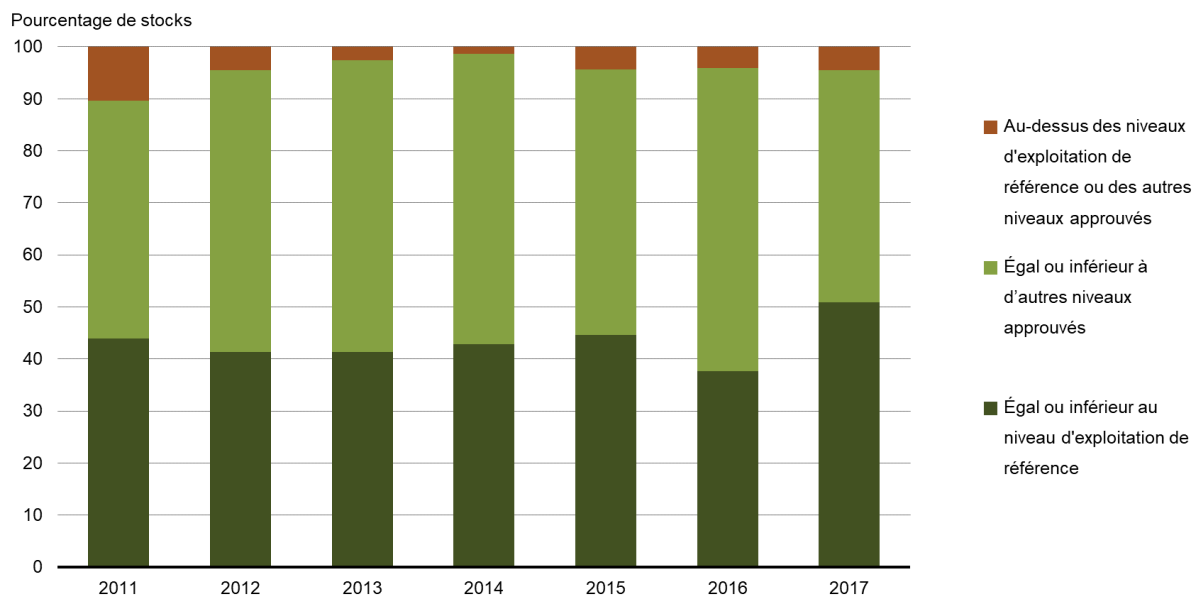
Pratiques de pêche durables

Les limites de captures de poissons sauvages et d'autres animaux marins sont établies de manière à les protéger pour l'avenir. Cet indicateur fait état de la proportion des principaux stocks qui ont fait l'objet d'une surexploitation.

Aperçu des résultats

- Parmi les 179 principaux stocks évalués en 2017 :
 - 171 stocks (96 %) ont été récoltés à des niveaux considérés durables;
 - 8 stocks (4 %) ont été récoltés à des niveaux au-dessus des niveaux approuvés.
- Entre 2012 et 2017, le pourcentage de stocks qui ont fait l'objet d'une surexploitation est toujours resté faible.

Figure 1. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2017



[Données pour la figure 1](#)

Remarque : Le niveau d'exploitation de référence est un taux de récolte que l'on estime comme étant durable sur le plan biologique, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, d'autres niveaux approuvés sont établis. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

On entend par surexploitation un stock qui a été récolté au-delà de son niveau d'exploitation de référence ou d'un autre niveau approuvé. Cela peut être évité grâce aux [politiques de conservation et d'exploitation durable](#). Les décisions clés en matière de gestion des pêches sont prises en répondant aux questions suivantes :

- Quelle proportion d'un stock devrait être récoltée?
- Qui pourrait faire la récolte?

Les taux de récolte incluent tous les prélèvements de poissons par tous les types de pêche. Une surexploitation peut se produire lorsque des poissons sont capturés accidentellement comme prises accessoires (c'est-à-dire qu'ils sont pris involontairement pendant une pêche visant un autre stock ou une autre classe de taille de poissons) ou lorsque des pêcheurs dépassent leur quota.

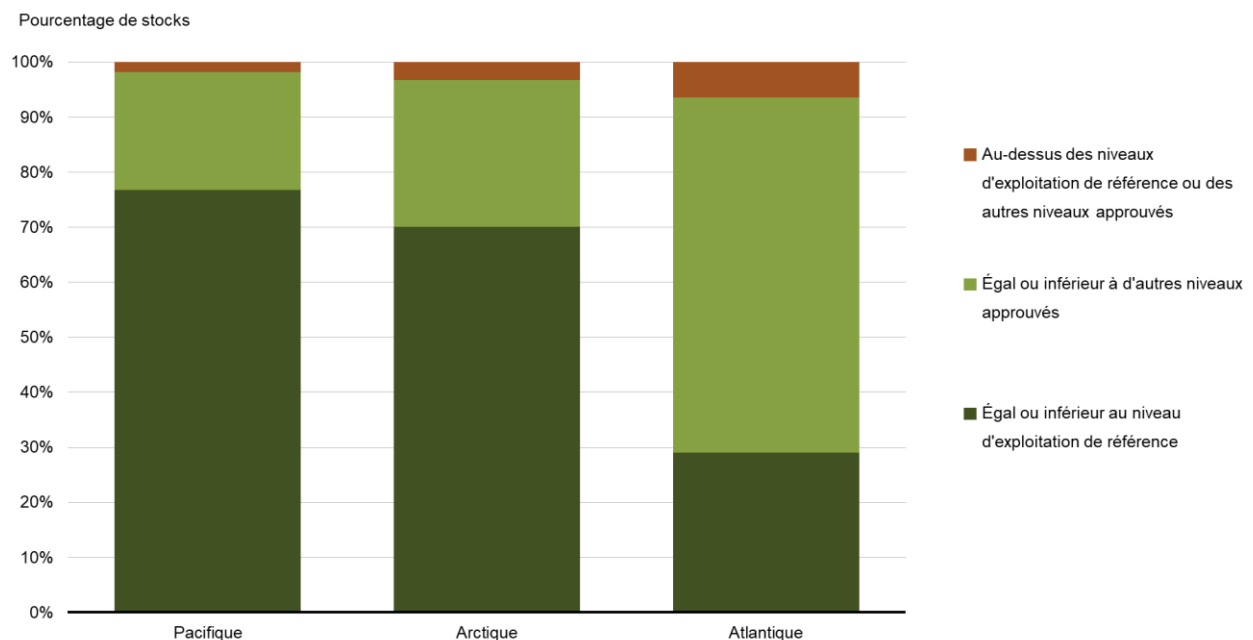
Dans le cas de 8 stocks ayant fait l'objet d'une surexploitation en 2017 :

- 1 stock était soumis à la conciliation de quotas;
- 1 stock était soumis à la limitation de la quantité de prises autorisée pour 2018;
- 1 stock était classé comme étant surexploité, mais à l'intérieur de la variation attendue dans les prises;
- 3 stocks étaient classés comme étant surexploités, mais à l'intérieur de la quantité totale de prises autorisée, qui avait été fixée au-dessus des autres niveaux approuvés à cause de considérations socio-économiques;
- 2 stocks étaient classés comme étant surexploités dû à l'absence de taux de récolte approuvés pour ces stocks.

Les taux de récolte sont déclarés par rapport au niveau d'exploitation de référence si ce dernier est connu. Un niveau d'exploitation de référence peut être établi lorsqu'on dispose de suffisamment de données historiques sur la productivité du stock. Des niveaux ont été établis pour les stocks qui n'ont pas de niveau d'exploitation de référence au moyen d'autres approches scientifiques.

Les principaux stocks peuvent être présentés selon le bureau régional qui les gère. Les bureaux régionaux du Pacifique et de l'Arctique gèrent des proportions similaires de stocks ayant fait l'objet d'une surexploitation (respectivement 2 % et 3 %). Le bureau régional de l'Atlantique avait la plus forte proportion de stocks surexploités à 6 %.

Figure 2. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2017



[Données pour la figure 2](#)

Remarque : Les stocks gérés par le bureau national central ont été attribués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Le niveau d'exploitation de référence est un taux de récolte que l'on estime comme étant durable sur le plan biologique, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, d'autres niveaux approuvés sont établis.

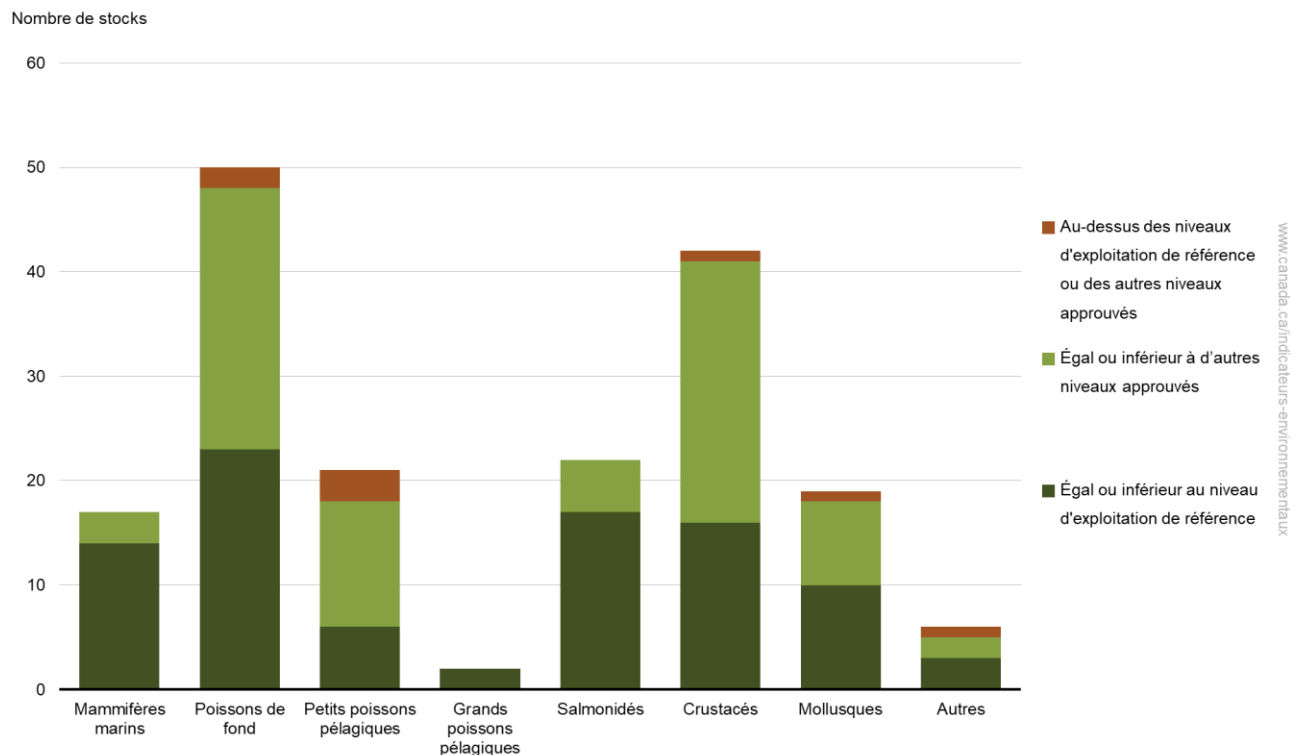
Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Pratiques de pêche durables, par groupe de stocks

Aperçu des résultats

- Sur 8 groupes de stocks, 3 ont fait l'objet d'une récolte respectant les limites en 2017.

Figure 3. Nombre de principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2017



[Données pour la figure 3](#)

Remarque : Les espèces ou stocks appartenant à chaque groupe de stocks sont énumérés dans le tableau de données du graphique. Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond, qui vivent dans des eaux plus profondes. Les crustacés sont couverts d'une carapace articulée et comprennent entre autres les homards, les crabes et les crevettes. Les mollusques sont les espèces que nous considérons communément comme des coquillages, dont les espèces bivalves comme les palourdes, les huîtres et les moules.

Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Les principaux stocks de poissons au Canada ont été regroupés en 8 catégories. Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond, qui sont habituellement capturés près du fond des océans. Les crustacés sont une classe d'animaux couverts d'une carapace articulée, comprenant entre autres les homards, les crabes et les crevettes. Les mollusques comprennent les espèces bivalves, comme les palourdes, les huîtres et les moules.

À propos de l'indicateur

Ce que mesure l'indicateur

L'indicateur permet de comparer les taux de récolte avec les limites de récolte établies. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et fournissent une mesure directe indiquant si la gestion de l'utilisation de ces ressources respecte les limites des écosystèmes. Cela constitue une mesure de la pression de la pêche sur les stocks de poissons sauvages.

Pourquoi cet indicateur est important

Pour préserver la valeur écologique, sociale et économique des stocks de poissons, il faut limiter la récolte. La surexploitation et d'autres contraintes peuvent réduire la taille et la productivité des stocks de poissons. Dans le passé, il est même arrivé qu'elles ont entraîné l'effondrement de certains stocks. Le taux de récolte est la proportion du stock qui est pêché, que ce soit par des prises intentionnelles ou accessoires. Les taux de récolte doivent être modifiés pour tenir compte de l'évolution des conditions et protéger les stocks à l'avenir.



Côtes et océans sains

Cet indicateur soutient la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2016–2019](#) : Les côtes et les océans contribuent à des écosystèmes sains, résilients et productifs. Il sert à évaluer les progrès réalisés en vue d'atteindre la cible : D'ici à 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et les plantes aquatiques sont gérés et récoltés de manière durable, légalement, et en appliquant des approches écosystémiques à partir d'une valeur de référence de 96 % en 2015.

De plus, l'indicateur contribue aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Il est lié à l'Objectif 14 : vie aquatique et à la cible 14.4 : « D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques. »

L'indicateur contribue également à faire état des résultats obtenus par rapport à l'Objectif 9 des [Buts et objectifs canadiens pour la diversité d'ici 2020](#) : « D'ici 2020, tous les stocks de poissons et d'invertébrés et plantes aquatiques sont gérés et récoltés de manière durable, légale et en appliquant des approches fondées sur les écosystèmes. »

Indicateurs connexes

L'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) indique si les principaux stocks se trouvent dans la zone saine, la zone de prudence ou la zone critique.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données de 2015, 2016 et de 2017 proviennent de l'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude). L'étude remplace la Liste de contrôle des pêches, qui a été utilisée de 2011 à 2014. Elle permet un examen systématique des progrès réalisés à l'échelle nationale dans l'atteinte des objectifs de conservation et d'utilisation durable.

Complément d'information

L'étude est menée chaque année au printemps et recueille des données portant sur l'année précédente. La même étude appuie l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

Les données fournissent un aperçu qualitatif de la façon dont les pêches tiennent compte d'un ensemble de facteurs de gestion durable. Les données offrent aussi une indication des progrès accomplis dans la mise en œuvre des politiques de pêche durable.

L'étude couvre les principaux stocks utilisés par les pêches commerciales, récréatives et autochtones. Un stock de poissons est une population d'individus d'une espèce donnée présente dans une zone particulière. Le stock sert d'unité pour la gestion des pêches.

- Les principaux stocks sont désignés par les gestionnaires régionaux au sein de Pêches et Océans Canada; ils comprennent tous les stocks qui répondent à au moins un des critères suivants :
 - ont une valeur annuelle supérieure à un million de dollars au débarquement;
 - ont un poids annuel supérieur à 2 000 tonnes au débarquement;
 - font l'objet d'un [Plan de gestion intégrée des pêches](#);
 - sont hautement migratoires ou sont des stocks transfrontaliers gérés à l'échelle internationale;
 - ont été évalués par le [Comité sur la situation des espèces en péril au Canada](#) comme étant préoccupants et sont assujettis à une pêche ciblée;
 - sont jugés d'une importance régionale.
- Les stocks de poissons comprennent des mammifères marins, des poissons à nageoires, des mollusques et d'autres invertébrés marins.
- L'année est définie selon les dates d'ouverture et de fermeture de la pêche des stocks individuels. Elle peut ne pas correspondre à l'année civile et peut varier selon les stocks.

Méthodes

L'indicateur permet de comparer les taux de récolte avec les limites de récolte. Ces limites sont fondées sur des données scientifiques et permettent de déterminer directement si l'utilisation de ces ressources est gérée à l'intérieur des limites de l'écosystème.

L'indicateur est un simple dénombrement des stocks qui se retrouvent à l'intérieur des limites des niveaux d'exploitation de référence, à l'intérieur d'autres limites de récolte ou au-dessus des limites de récolte.

Complément d'information

L'indicateur sur les Pratiques de pêche durables catégorise les stocks selon 2 éléments :

1. Limite de récolte approuvée : elle indique le niveau maximal durable établi pour un stock de poissons et peut constituer un niveau d'exploitation de référence ou un autre niveau approuvé.
2. Niveau de récolte actuel : il indique si la récolte actuelle était au-dessus, égale ou inférieure à la limite de récolte approuvée. La récolte englobe toutes les prises accessoires, qu'elles soient conservées ou remises à l'eau.

Niveaux d'exploitation de référence et autres limites de récolte

Un niveau d'exploitation de référence est le taux maximal acceptable de prélèvement pour le stock. Les taux de récolte ne doivent pas excéder le niveau d'exploitation de référence. Tous les taux de récolte sont fondés sur des évaluations scientifiques, la condition du stock ainsi que des facteurs économiques et sociaux. Un niveau d'exploitation de référence est déterminé lorsqu'il y a suffisamment de données historiques sur la productivité des stocks pour permettre une estimation analytique du taux maximal acceptable de prélèvement. Il s'agit d'un élément de l'[approche de précaution](#) qui utilise une analyse rigoureuse fondée sur

les risques pour l'ensemble des stocks. Selon cette approche, la stratégie de récolte d'une zone de pêche doit comprendre un ensemble de composantes standardisées, y compris les points de référence, les règles de décision pour la récolte et d'autres éléments. Les niveaux d'exploitation de référence varient selon l'abondance des stocks et leur emplacement dans les 3 zones d'état des stocks définies dans la politique fédérale (c'est-à-dire la zone saine, la zone de prudence et la zone critique; voir l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#) pour de plus amples renseignements sur l'état des stocks).

Alors que certaines composantes de l'[approche de précaution](#) ont été implémentées pour la plupart des principaux stocks (79 %), toutes les composantes de cette approche ont été pleinement mises en place pour 29 % des stocks et aucune composante de cette approche n'ont été mises en place pour 21 % des stocks. Le nombre de niveaux d'exploitations de référence varie d'une année à l'autre, lorsqu'ils sont examinés.

En ce qui concerne les stocks pour lesquels des niveaux d'exploitation de référence n'ont pas été établis, d'autres niveaux approuvés sont établis par Pêches et Océans Canada. Les niveaux approuvés sont déterminés en fonction des meilleurs renseignements disponibles et de la connaissance des aspects biologiques, économiques et sociaux liés à un stock donné.

Toutes les limites sont déterminées au moyen d'une approche de précaution. Lorsque les données scientifiques sont insuffisantes, des décisions doivent quand même être prises. L'absence de données scientifiques adéquates ne doit pas servir de raison pour reporter ou éviter la prise de mesures qui empêcheraient de graves dommages pour la ressource. Selon la [Food and Agriculture Organization](#) (en anglais seulement), l'approche de précaution à l'égard de la pêche tient compte du fait que les changements dans les systèmes de pêche sont seulement lentement réversibles, difficiles à contrôler, peu compris et sujets au changement des valeurs environnementales et humaines.

Taux de récolte

Le taux de récolte, également désigné comme le taux de prélèvement, est le ratio de tous les prélèvements anthropiques par rapport à la taille totale du stock exploitable. Chaque année, les gestionnaires indiquent si le taux de récolte est au-dessus ou inférieur au niveau acceptable.

Une surexploitation se produit lorsqu'un stock fait l'objet de récoltes supérieures à son niveau d'exploitation de référence ou à un autre niveau approuvé. Il importe de souligner que dans d'autres contextes, un stock pourrait être considéré comme faisant l'objet d'une surexploitation si sa biomasse actuelle est inférieure au [niveau de référence limite](#).

Renseignements régionaux

Les régions sont définies selon les renseignements fournis par le bureau régional qui gère le stock. Les stocks gérés par le bureau de la région du Pacifique de Pêches et Océans Canada sont assignés à la région du Pacifique. Les stocks gérés par le bureau de la région du Centre et de l'Arctique sont assignés à la région de l'Arctique : cette région contient certains stocks de poisson d'eau douce. Les stocks gérés par le bureau national central sont alloués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Les stocks gérés par tous les autres bureaux régionaux sont assignés à la région de l'Atlantique. Il s'agit des bureaux régionaux du Golfe, des Maritimes, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Québec.

Groupes de stocks

Les groupes de stocks utilisés pour établir cet indicateur sont les mammifères marins, les salmonidés, les poissons de fond, les grands poissons pélagiques, les petits poissons pélagiques, les crustacés (crabes, homards et crevettes), les mollusques et les autres. Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond, qui vivent dans des eaux plus profondes. Les crustacés sont couverts d'une carapace articulée et comprennent entre autres les homards, les crabes et les

crevettes. Les mollusques sont les espèces que nous considérons communément comme des coquillages, dont les espèces bivalves comme les palourdes, les huîtres et les moules. Les mêmes regroupements sont utilisés dans l'indicateur sur l'[État des principaux stocks de poissons](#).

Changements récents

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude), anciennement Liste de contrôle des pêches, a été révisée au fil du temps pour améliorer son utilité en tant qu'outil de gestion. La Liste de contrôle des pêches a été utilisée de 2011 à 2014 et est devenue l'Étude annuelle sur la durabilité des pêches en 2015.

En 2011, la Liste de contrôle et un ensemble de 155 principaux stocks ont été déterminés pour la période de 2011 à 2014, permettant ainsi des comparaisons entre les années. Le requin-taupe commun a été classé dans la zone critique en 2013, et a ensuite fait l'objet d'une interdiction de pêche. Le stock a donc été retiré de la liste en 2014, ce qui a laissé un total de 154 stocks.

En 2015, la liste des principaux stocks a été révisée à 159 :

- 3 stocks de crabes des neiges ont été regroupés (-2);
- 1 zone de pêche à la crevette nordique a été fermée et le stock a été retiré de la liste (-1);
- 6 stocks (3 de crevettes, 1 de civelles, 1 de tambours rouges et 1 de plie grise) ont été ajoutés (+6);
- 1 stock de sébaste à longue mâchoire a été scindé en 3 stocks (+2).

En 2016, la liste des principaux stocks a été révisée à 170 :

- 2 stocks de homards ont été regroupés (-1);
- 3 stocks sans pêche commerciale en 2016 (saumon rose, saumon coho, buccin) ont été retirés de la liste (-3);
- 3 stocks de saumons (1 de saumons kétas, 2 de saumons rouges) ont été scindés en unités de gestion modifiées (+5);
- 10 stocks de poissons faisant l'objet d'une pêche commerciale (6 de crabes des neiges, 2 de phoques, 1 de crevettes et 1 de pétoncles) ont été ajoutés à la liste (+10).

En 2017, la liste des principaux stocks a été révisée à 179 :

- 4 stocks de morse de l'Atlantique (ouest du détroit de Jones, détroit de Penny – détroit de Lancaster, baie d'Hudson – détroit de Davis et sud et est de la baie d'Hudson) ont été ajoutés (+4);
- 2 stocks de flétan du Groenland ont été regroupés (-1);
- 7 stocks (concombre de mer, saumon de l'Atlantique, plie grise, pétoncle rose et pétoncle épineux, huître creuse du Pacifique, saumon rose du fleuve Fraser, mye commune) ont été ajoutés (+7);
- 1 stock de hareng rogué sur varech a été retiré de la liste (-1).

Les critères de classification des récoltes par rapport aux niveaux d'exploitation de référence ont été renforcés en 2015. Les résultats de l'étude sont examinés chaque année pour suivre les progrès, rassembler des informations sur les principaux stocks de poisson et aider à établir les priorités pour améliorer la gestion de la pêche.

Mises en garde et limites

Une surexploitation au cours d'une seule année ne signifie pas qu'un stock fait l'objet d'une pêche non durable. Cela entraîne plutôt une intervention de gestion. Par exemple, les stocks gérés par l'entremise de quotas sont assujettis à la conciliation des quotas, ce qui signifie que toute surexploitation d'un stock pendant une année est déduite de la limite de récolte établie pour l'année suivante.

L'[Étude sur la durabilité des pêches](#) (l'étude) contient les meilleurs renseignements disponibles. Comme les océans sont vastes et profonds et que les poissons se déplacent entre les habitats, leurs populations sont difficiles à surveiller.

L'étude résume les renseignements sur une grande variété d'espèces, de régimes de gestion, de types de pêche, de régions géographiques et de contextes socio-économiques. De petits changements dans l'ensemble des stocks étudiés se produisent à la suite de changements dans l'évaluation ou la gestion des stocks. Il convient d'en tenir compte dans l'interprétation des résultats.

Pour la plupart des stocks, y compris tous les poissons de fond, la conciliation des quotas est mise en œuvre dans les cas où il y a des surexploitations saisonnières. Les transferts en cours de saison permettent des échanges entre titulaires de permis, comme dans le cas où les récoltes excessives d'un pêcheur peuvent être appliquées au quota non utilisé d'un autre pêcheur. Lorsque les transferts en cours de saison ne permettent pas de couvrir suffisamment les récoltes excessives, ces dernières sont déduites de la limite de récolte établie pour l'année suivante.

L'indicateur ne tient pas compte des stocks faisant l'objet d'une pêche s'ils ne répondent pas aux critères des principaux stocks. Les algues et les autres plantes aquatiques sont également exclues.

Ressources

Références

Pêches et Océans Canada (2009) [Un cadre décisionnel pour les pêches intégrant l'approche de précaution](#). Consulté le 10 décembre 2018.

Pêches et Océans Canada (2018) [Cadre pour la pêche durable](#). Consulté le 10 décembre 2018.

Pêches et Océans Canada (2018) [Décisions dans la gestion des pêches](#). Consulté le 10 décembre 2018.

Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 10 décembre 2018.

Pêches et Océans Canada (2019) [À propos de l'Étude sur la durabilité des pêches](#). Consulté le 22 janvier 2019.

Renseignements connexes

[Durabilité du poisson et des produits de la mer](#)

[Espèces aquatiques](#)

[Gestion des pêches](#)

[Plans de gestion intégrée des pêches](#)

[Politique sur la gestion des prises accessoires](#)

[Programmes et initiatives liés aux pêches](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés, Canada, 2011 à 2017

Année	Égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Total (nombre de stocks)
2011	68	71	16	155
2012	64	84	7	155
2013	64	87	4	155
2014	66	86	2	154
2015	71	81	7	159
2016	64	99	7	170
2017	91	80	8	179

Remarque : Le niveau d'exploitation de référence est un taux de récolte que l'on estime comme étant durable sur le plan biologique, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, d'autres niveaux approuvés sont établis. Les comparaisons entre années devraient être effectuées avec prudence étant donné que la liste des principaux stocks a changé.

Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés par région, Canada, 2017

Niveau de récolte	Pacifique (nombre de stocks)	Arctique (nombre de stocks)	Atlantique (nombre de stocks)
Égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence	43	21	27
Égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés	12	8	60
Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés	1	1	6

Remarque : Les stocks gérés par le bureau national central ont été alloués aux régions de l'Atlantique et de l'Arctique tel qu'approprié. Le niveau d'exploitation de référence est un taux de récolte que l'on estime comme étant durable sur le plan biologique, basé sur une évaluation analytique des données historiques de productivité des stocks. Lorsque les niveaux d'exploitation de référence ne sont pas disponibles, d'autres niveaux approuvés sont établis.

Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Nombre de principaux stocks récoltés par rapport aux niveaux approuvés par groupe de stocks, Canada, 2017

Groupe de stocks	Espèces / stocks inclus	Égal ou inférieur au niveau d'exploitation de référence (nombre de stocks)	Égal ou inférieur à d'autres niveaux approuvés (nombre de stocks)	Au-dessus des niveaux d'exploitation de référence ou des autres niveaux approuvés (nombre de stocks)
Mammifères marins	Baleine boréale, béluga, morse de l'Atlantique, narval, phoque du Groenland, phoque gris	14	3	0
Poissons de fond	Aiglefin, chien de mer, flétan, goberge, corégone, limande, merluche, morue, morue charbonnière, morue-lingue, plie, raie, sébaste, sébastolobe	23	25	2
Petits poissons pélagiques	Bar rayé, capelan, eulakane, gaspareau, hareng, maquereau, sardine, thon blanc	6	12	3
Grands poissons pélagiques	Espadon, thon rouge	2	0	0
Salmonidés	Dolly varden du versant nord, omble chevalier, saumon, saumon kéta, touladi	17	5	0
Crustacés	Crabe, crevette, homard, krill	16	25	1
Mollusques	Buccin, huître, mactre, palourde, panope, pétoncle	10	8	1
Autres	Anguille et civelle, concombre de mer, oursin	3	2	1
Total		91	80	8

Remarque : Les poissons pélagiques vivent dans la colonne d'eau ou près de la surface, contrairement aux poissons de fond, qui vivent dans des eaux plus profondes. Les crustacés sont couverts d'une carapace articulée et comprennent entre autres les homards, les crabes et les crevettes. Les mollusques sont les espèces que nous considérons communément comme des coquillages, dont les espèces bivalves comme les palourdes, les huîtres et les moules.

Source : Pêches et Océans Canada (2018) [Étude sur la durabilité des pêches](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12e étage, Édifice Fontaine
200, boul. Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-938-3860
Télécopieur : 819-938-3318
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca